

RENCONTRE POLITIQUE AVEC LE CABINET DE LA MINISTRE MORREALE

08.12.2020



INTRODUCTION

Pourquoi avons-nous souhaité organiser cette vidéoconférence aujourd'hui ?

Pour les habitués, l'AMA organise chaque année un événement appelé "la Quinzaine des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris " qui est l'occasion pour le secteur d'ouvrir ses portes aux travailleurs et visiteurs d'autres afin de faire connaître leur service, leur projet pédagogique, leur pratiques professionnelles.

Nous organisons en conclusion de cet événement une journée d'étude sur une thématique liée au sans-abrisme où sont invités des acteurs de terrain, des politiques et des universitaires pour mener une réflexion. Cette année, profitant de la réforme de notre réglementation, nous souhaitons organiser une journée d'étude qui aurait fait, d'une part, le bilan de la lutte contre le sans-abrisme depuis la création de notre décret en 2004 et d'autre part, réfléchir sur les perspectives d'amélioration de celle-ci pour les années à venir (ambitions du secteur en termes de lutte contre le sans-abrisme).

Malheureusement, avec la crise sanitaire, nous avons été obligés d'annuler cet événement phare du secteur mais nous espérons tout de même que d'ici décembre nous puissions garder uniquement une journée d'étude en présentiel.

Avec la seconde vague et la résurgence de la crise sanitaire, beaucoup plus forte que de la 1ère vague, nous avons décidé de ne pas organiser cette journée d'étude. A la place, nous avons décidé de proposer à nos représentants politiques une matinée de rencontre avec le secteur et les services pour échanger.

Cette idée s'imbrique dans une réflexion à plusieurs niveaux :

Tout d'abord, une réflexion au niveau de l'ambition et de la volonté politique du Gouvernement wallon qui souhaite pour cette législature comme le prévoit la Déclaration politique régionale :

- Faire de la lutte contre le sans-abrisme et l'insertion par le logement une priorité.
- Eradication du sans-abrisme.
- Apporter une solution d'hébergement pour chaque personne sans-abri »

Par ailleurs, la déclaration politique régionale a été affinée par la note d'orientation du plan wallon de sortie de la pauvreté 2020-2024 qui prévoit :

- Une stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme inscrite dans une vision globale
- L'agrément et le subventionnement des centres d'accueil de jour
- La création de RSI en BW et Lux

Il y a donc une réelle volonté et ambition du gouvernement wallon à s'attaquer aux problèmes structurels du sans-abrisme et d'amener des solutions transversales.

Ensuite, depuis le début de l'année 2020 nous avons entamé une concertation avec le Cabinet et l'administration à la fois sur la réforme de notre décret mais aussi sur la création du nouvel agrément pour les centres d'accueil de jour ou abri de jour. Cette concertation est temporairement suspendue en raison de la crise sanitaire. Mais devrait reprendre bientôt.

Mais du côté de la Fédération, nous avons tenu à continuer le travail de réflexion et d'amélioration de notre réglementation avec nos membres que nous avons sollicité autour de groupe de travail et que nous solliciterons encore pour approfondir la réflexion en 2021 sur différentes thématiques.

Enfin, sans surprise, la crise sanitaire qui s'abat de plein fouet sur les services, les travailleurs et les hébergés a fait émerger la nécessité d'une plus grande concertation entre acteurs de terrain, les représentants et les pouvoirs publics afin de répondre au mieux aux besoins des publics hébergés mais également aux difficultés du secteur et des services.

Entre la réforme annoncée de notre réglementation et la crise sanitaire qui s'est imposée, notre secteur est à la croisée des chemins. L'avenir post-covid 19 pose un certain nombre d'incertitudes : notamment sur la situation sociale du pays, l'enjeu réel

d'augmentation de la pauvreté en générale, et du sans-abrisme en particulier. Des données chiffrées existent déjà, et ne sont pas réjouissantes.

C'est pour cette raison qu'il nous paraît indispensable de repenser l'accompagnement des personnes les plus fragiles au travers d'une approche globale en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés. Répondre aux besoins multiples des personnes au travers d'un réseau d'acteurs diversifié.

Au-delà, cette réflexion doit s'inspirer d'une approche intégrée et coordonnée à différents échelons que ce soit au niveau local, provincial ou régional comme cela a pu se faire durant la crise.

Cette approche globale ou transversale doit également prendre en considération les causes réelles du sans-abrisme et pouvoir les prévenir. Que ce soit au niveau des politiques sociales, de la réinsertion économique mais aussi les politiques du logement et surtout de l'accompagnement social en logement qui puisse réduire et minimaliser les risques.

Il ne faudrait pas non plus avoir peur de lancer des nouveaux projets Innovants qui permettent un accompagnement différent ayant fait ses preuves et répondant à un des multiples besoins des publics précarisés. Et au-delà de les lancer, il serait encore préférable lorsqu'ils ont fait leur preuve de pouvoir les rendre structurels.

Transversalité, coordination, innovation, prévention et sortie du sans-abrisme : tels sont les axes autour desquels le secteur veut s'engager pour les années à venir.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons souhaité organiser cette journée à la fois pour permettre une rencontre et un échange avec nos représentants mais également évoquer l'avenir de notre secteur post-crise covid-19.

Vous retrouverez ci-dessous les différentes interventions des administrateurs de l'AMA lors de cette rencontre.

Par Antoine Farchakh, chargé de projets wallons de l'AMA.

1. LA DIVERSITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Les maisons d'accueil offrent un hébergement à des personnes souffrant de nombreuses difficultés reprenant un cumul de problématiques qui se sont aggravées au fur et à mesure du temps. En effet, les mesures décidées à différents niveaux (fédéral, FWB, RW) touchent ce public de plein fouet et nécessitent un travail d'accompagnement global de plus en plus complexe avec un minimum de moyens humains et financiers. En voici quelques exemples :

À la suite de décisions de fermer des lits en psychiatrie, les personnes souffrant de Santé Mentale se sont retrouvées au sein de nos maisons encadrées par des éducateurs non formés à cette problématique.

La santé physique demande également un accompagnement renforcé car nous accueillons des familles qui n'ont plus ou pour les enfants jamais vu un médecin. Le monde médical semble très loin d'eux...

La chose que nous pouvons constater depuis un certain temps et confirmer en pleine crise sanitaire, c'est la nécessité d'avoir une infirmière dans nos maisons d'accueil afin de pouvoir prendre soin et recréer du lien entre notre public et le monde médical.

Le fait de limiter les hospitalisations à 48h dans le cadre des accouchements nous amène à accueillir des mamans avec de grosses problématiques d'attachement avec leur bébé. Elles sont « passées à travers les mailles du filet à leur sortie » et n'ont pas reçu l'attention qu'elle aurait dû recevoir lors de la naissance de leur bébé, moment stratégique dans la relation mère-enfant.

Les enfants qui arrivent à la maison maternelle souffrent de retard de développement, de difficultés sur le plan psycho-affectif. L'accès à une prise en charge pluridisciplinaire est très compliqué : Les pédopsychiatres sont complets, Les Centres de rééducations ambulatoires ont des listes d'attente très importantes et les consultations privées sont financièrement inaccessibles. Nous avons des enfants qui arrivent à l'âge de 5 ans et qui ne sont jamais allées à l'école. Comment est-ce possible en 2020 ? Beaucoup de nos enfants ont des besoins spécifiques et ce n'est pas simple de trouver des lieux pour répondre à leurs besoins. Les difficultés de l'enseignement se répercutent sur nos familles.

Il n'y a malheureusement pas que les décisions concernant la santé et l'enseignement qui affectent notre secteur. La fermeture de lits dans les institutions de l'Aide à la Jeunesse touche également directement notre secteur. Quand on reçoit les demandes pour une entrée, nous n'avons pas toujours les informations quant à la situation familiale. Faute de trouver une place pour l'enfant dans une institution de l'Aide à la Jeunesse, le SPJ nous envoie une maman qui arrive avec ses enfants. De graves manquements sont constatés petit à petit par notre équipe et nous apprenons

que l'enfant aurait dû être placé... Nous commençons dès lors un travail d'accompagnement et après deux mois de séjour, le SPJ nous annonce qu'il y a une place pour l'enfant dans une institution. Ce genre d'attitude est « maltraitante pour la famille » et méprisante pour l'équipe de la maison d'accueil qui a eu le sentiment de servir de « bouche-trou avant qu'une place se libère... ». Cela a également beaucoup d'impact négatif sur la confiance et le lien que peuvent tisser les familles envers les services qui les encadrent.

Sur le plan social, les mesures de l'ONEM ont eu également un impact important sur nos familles. Les mamans qui arrivent doivent pouvoir se poser avec leur bébé et nous pouvons commencer alors à tisser le lien et travailler la relation mère-enfant. Les mesures sur les plans d'activation ont également mis à mal le travail de l'équipe en termes de « temporalité » car nous accueillons des mamans qui doivent réapprendre ou apprendre à avoir un rythme, se réveiller, prendre soin de leur bébé, prendre soin d'elle et retrouver une estime d'elle-même souvent inexistante suite à un parcours teinté de violences intrafamiliales et conjugales.

Nous sommes alors dans une insertion sociale et non professionnelle pour commencer. Les mesures prises dans le cadre de l'activation ne sont pas en adéquation par rapport au travail d'accompagnement. Nous sommes dans des « rythmes » différents.

Loin de moi l'idée de faire le procès des autres secteurs mais nous avons le sentiment que chacun prend des mesures souvent économiques pour le portefeuille qu'il gère. Il y a un sentiment d'absence de collaboration entre les différentes compétences et donc les impacts négatifs ne sont absolument pas mesurés. La maison d'accueil est le lieu qui permet d'avoir une vision globale de la situation de la personne et de sa famille et qui peut alors les accompagner à retisser un lien avec le monde social, culturel et socio-professionnel d'où l'importance de financer correctement notre secteur et de tisser des collaborations entre les différentes compétences ministérielles qui semblent inexistantes.

Comment prendre en compte la diversité des personnes accueillies ? Quels sont les partenariats entre les différentes compétences de la Ministre Morreale mais aussi de ses collègues des Gouvernements wallon, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Fédéral ? Par exemple au niveau de la santé mentale, du handicap, des violences conjugales et intrafamiliales, des personnes sans-papier, enfants et des jeunes ?

Par Barbara Coupé, directrice de l'Espérance à Tournai

2. LA COMPLÉMENTARITÉ DES SERVICES

Eradiquer le sans-abrisme par l'élaboration d'un plan stratégique de lutte contre la pauvreté ne peut se construire que par l'implication et la concertation de l'ensemble des acteurs actifs dans cette problématique.

La FEANTSA en 2010, dans son manuel à destination des décideurs politiques considère les objectifs suivants comme des éléments essentiels des stratégies en vue de mettre un terme au sans-abrisme.

Personne ne devrait dormir dans la rue. Personne ne devrait rester dans un hébergement d'urgence lorsque la période d'urgence est dépassée. Personne ne devrait rester dans un hébergement de transition plus longtemps que nécessaire. Personne ne devrait sortir d'une institution sans options de logement

Aucun jeune ne devrait finir sans-abri à cause de la transition vers la vie indépendante

Nous étions en 2010.

Et depuis qu'est ce qui a changé ? Pas grand-chose... (Bigflo et Oli)

Et la crise sanitaire nous met encore plus sous pression.

Comment accompagner les personnes les plus fragilisées dans ce contexte de manière durable ? Nous faisons preuve de créativité, débrouillardises, de dépassement de soi, des limites de nos structures.

Depuis longtemps, nous sommes des équilibristes et marchons sur ce fil suspendu au-dessus du vide. Ce fil est maintenu tendu avec la souplesse nécessaire par notre bonne volonté et notre inébranlable motivation de continuer coûte que coûte notre action. Mais, la pandémie nous a fait mettre un genou à terre, nous n'arrivons plus à reprendre notre souffle.

Nous sommes confrontés aux limites : Coincé entre une approche ponctuelle et un cloisonnement des compétences (fédérales, régionales, communales...)

Au clivage des problématiques rencontrées par les personnes se trouvant dans une situation de grande précarité. Ce n'est jamais la bonne case !

Cette situation entraîne un véritable parcours du combattant en premier pour la personne. En second pour les services.

Il est essentiel de pouvoir intégrer dans cette approche la notion de parcours de vie des personnes et ainsi d'adapter nos services et pratiques aux besoins spécifiques

de ces dernières. Cela ne se fait pas seul, une réelle approche coordonnée et complémentaire doit être envisagée et élaborée.

Au niveau sectoriel l'émergence depuis plusieurs années de services apportant une réponse précoce et adaptée aux besoins rencontrés par ce public vulnérable :

- Abri de nuit
- Accueil de jour
- Hébergement bas seuil
- Inconditionnalité de l'accompagnement
- Travail de rue

Comment améliorer ces mécanismes ?

Une reconnaissance des spécificités de ces services, par une professionnalisation et formation continue du personnel ainsi que par la mise en place d'équipe pluridisciplinaire.

Aujourd'hui, la pandémie par son effet amplificateur à mis en avant cette urgence : Une action globalisée répondant à cette approche multi factorielle de la pauvreté est indispensable., la santé mentale, la mobilité, la formation, la santé, la scolarité...
Comment être complémentaire ?

La bonne approche est celle qui est adaptée, efficace, qui rend confiance, qui permet de mobiliser et qui permet de soigner qui permet de rendre digne, qui permet le vivre ensemble qui garantit les droits qui ...

L'objectif d'éradiquer la pauvreté est essentiel. Accompagner nos structures dans cette approche de complémentarité pour la gérer est indispensable.

Quelle est la "vision globale" et la "stratégie coordonnée" telle que reprise dans le plan de lutte coordonnée de sortie du sans-abrisme ?

Par Joël Kinif, directeur de la Moisson à Saint-Ode
et Sophie Crapez, coordinatrice de Comme Chez Nous

3. INNOVER ET RÉGLEMENTER

Innover et réglementer est-ce possible ? Innover c'est introduire quelque chose de nouveau, réglementer c'est soumettre à un règlement, établir un cadre et en exiger le respect dans la réalisation des missions. Pour être réconciliés, ces deux vocables doivent être vivants, malléables, évolutifs c'est-à-dire coller aux réalités de terrain et offrir souplesse et confiance pour progresser tout en exigeant la présence de fondamentaux solides qu'ils soient liés à la gestion globale du service ou à l'exercice de la mission. Les services d'accueil et d'accompagnement de personnes connaissant la précarité naviguent depuis toujours entre la nécessité d'innover et le respect de la réglementation.

En cela, ils prennent des risques. Le public accueilli dans nos institutions, touché par des problématiques diverses, questionne nos cadres, nos pratiques. Il nous pousse à bousculer nos modes d'intervention et à dépasser nos limites. Si nous voulons travailler en cohérence avec les valeurs du travail social, refuser la déshumanisation, accueillir l'autre et construire avec lui, il nous faut développer nos capacités à changer et à recréer.

Sans cela, le sens de l'action sociale est perdu. En tant que fédération, l'AMA se veut être une aiguillon pour lutter contre la pauvreté et le sans-abrisme. Dans son cahier de revendication 2019-2024 intitulé « Pour un accompagnement de qualité des personnes sans abri et mal logées » elle demande d'apporter des moyens efficaces pour lutter contre les inégalités sociales et insiste sur l'importance de construire des réponses variées et complémentaires pour le public hétérogène avec lequel les différents services travaillent. En cela elle rejoint les autres coordinations et centres de recherche du secteur.

En complémentarité des services agréés, pour répondre aux besoins variés du public en difficulté sociale et sans abri, des initiatives ont vu le jour. Actuellement, certaines d'entre elles fonctionnent grâce à des subventions facultatives ou ponctuelles notamment via les Relais sociaux, d'autres grâce à des adossements à d'autres services, ASBL, Services de Santé Mentale..., dons privés. Exemples : services d'accueil de jour, services de stabilisation : à Namur, depuis dix ans ce service accompagne et héberge des hommes ayant connu un long parcours de rue (la coordination des services 2 luxembourgeois lui emboîte le pas et crée une unité de 3 lits à Bastogne en ce moment), le HF, le travail de rue. Je tiens à souligner l'importance des services d'accueil de jour. Ils constituent le dernier lieu où se poser quand plus aucune accroche n'existe.

Lieu d'accueil, de liberté et de respect qui permet, parfois après de nombreux mois, l'émergence d'un lien, d'un désir, d'une confiance en un possible. Ces services

travaillent sur le fil, les professionnels y sont extrêmement sollicités par les accompagnements individuels tous particuliers, parfois étranges et par la gestion du collectif constitué de personnes en souffrance extrême dont la seule expression reste bien souvent le repli sur soi ou la colère. La crise sanitaire les a rendus d'autant plus essentiels alors que bon nombre de restaurants sociaux ne peuvent plus ouvrir et que les services sociaux doivent fonctionner dans un cadre plus contraignant.

La nécessité de ces services innovants, à la marge et/ou en dehors des réglementations, et leur ancrage dans les réseaux sociaux ne sont plus à démontrer. Leur travail se réalise bien souvent lui aussi dans des conditions « bas seuil ». Les mots clés qui sous-tendent ces initiatives sont le lien, la confiance, le temps au service de la relation, la participation, le refus du cloisonnement. Voilà bien résumée l'image du secteur, toujours en projet dans la consolidation de ceux qui existent et dans leur évolution vers une innovation plus en phase avec les réalités rencontrées.

Et toutes ces initiatives, malgré leur ingéniosité et leur créativité, ont besoin d'être soutenues, reconnues et souvent développées. Elles sont aussi en appui des services déjà existants. La période incertaine que nous vivons depuis 10 mois déjà a décuplé cette capacité des services à ajuster leurs pratiques. La créativité, les choix de faire bouger les cadres sont primordiaux pour poursuivre l'accueil et l'accompagnement des personnes dans les meilleures conditions possibles pour elles et pour les travailleurs.

Nous pouvons d'ailleurs nous interroger sur le déploiement de soutiens financiers « non structurels » qui ont pu être dégagés pour permettre aux services de poursuivre leurs activités. La nécessité et l'urgence ont créé la possibilité d'y consacrer ces budgets. Ces financements extraordinaires et produits dans l'urgence pourront-ils faire l'objet de choix politiques permettant de les pérenniser pour ainsi permettre une consolidation de l'innovation sociale au service de tous et enfin une chance de voir le sans-abrisme perdre du terrain.

De nombreuses études et recherches font part de ces expériences positives menées en Belgique et ailleurs. Nous demandons qu'il soit tenu compte de leurs « résultats » dans les choix politiques et les modifications de réglementations afin de permettre le déploiement de dispositifs toujours plus humains et proches des réalités de vie des personnes.

C'est ce que les travailleurs de terrain ont compris et tentent de bricoler au jour le jour avec les personnes qui frappent à la porte de leur service. Ils doivent être soutenus, encouragés et sécurisés. Il s'agit d'un ajustement permanent où les structures s'adaptent aux personnes et non le contraire. Ce travail ne peut se faire sans une

transversalité entre les secteurs de l'action sociale. Il ne peut se poursuivre sans une reconnaissance structurelle et un financement solide.

C'est pourquoi nous demandons à Madame la Ministre, à l'administration et au monde politique en général de considérer ces projets innovants comme une priorité et de mettre des mécanismes de pérennisation en place. Nous demandons également que des ponts soient jetés pour consolider la transversalité entre les secteurs de l'action sociale, de la santé et de la santé mentale, de l'aide à la jeunesse, du logement.

Victor Hugo, en 1849 écrivait :

« Détruire la misère ! oui, cela est possible. Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli. »

Plus près de nous, en 2016 dans son rapport concernant le HF, Coralie Buxant écrivait :

« Aujourd'hui, il est tout à fait réaliste de dire que la fin du sans-abrisme de rue de longue durée est à portée de décision ministérielle. ».

Un fameux chemin a été parcouru. De nombreuses prises de conscience et des choix politiques ont permis d'avancer. L'évolution de notre société et la crise actuelle exigent d'aller résolument plus loin. Ce défi collectif nous appartient à toutes et tous.

La Ministre considère-t-elle ces projets innovants comme une priorité ? Si oui, que peut-elle mettre en place pour pérenniser leurs actions ?

Par Patricia Vansnick, directrice générale de l'ASBL « Les Trois Portes » à Namur.

4. COORDONNER POUR MIEUX ARTICULER LE TRAVAIL

La coordination peut se définir comme “l’agencement des parties d’un tout selon un plan logique, pour une fin déterminée”.

Le sans-abrisme et la lutte contre l’extrême précarité nécessitent une coordination de tous les acteurs de cette thématique.

Le secteur foisonne de projets, d’initiatives qui sont portés par des acteurs de terrains, du personnel motivé et j’en passe. Même si les actions individuelles rencontrent un certain succès, que faudrait-il espérer d’une action collective coordonnée ? Pourrions-nous espérer de ce fait un décuplement des réalisations ou des concrétisations ?

Le territoire de la Wallonie est très vaste et présente des formes très différentes. L’approche du sans-abrisme au sein d’une grande ville ne se travaille pas de la même manière que dans les zones rurales. En effet, le sans-abrisme est une réalité de toute les facettes de notre territoire.

La nécessité de coordination de nos actions est un challenge que nous devons relever !

Le fait de réunir les différents acteurs au niveau local permet de connaître les missions de l’ensemble des services, de pouvoir établir des ponts entre ces services, de pouvoir faciliter l’orientation du public. Cette mission est déjà, en partie, réalisé par les relais sociaux. Il faut pourtant relever un très net manque de couverture du territoire. A ce jour, seulement 35% du territoire Wallon est couvert par les relais sociaux. De nombreuses zones géographiques plus éloignées des grands centres urbains en sont absentes. Les services multiplient les actions de concertations par bassin de vie. Il manque une organisation de ces différentes actions, une coordination.

L’implication de groupes de travail permet à son échelle de mettre les acteurs en contact entre eux. La concertation autour de ces thématiques permet de faire ressortir des dynamiques très intéressantes. Malheureusement, ils ne peuvent être la solution dans une vision globalisée du sans-abrisme.

Une suprastructure qui permettrait de rassembler les échos du terrain mais également qui impliquerai les fédérations des services qui travaillent avec ce public permettrait une meilleure coordination des actions de chaque intervenant. Cette suprastructure permettrait également d’avoir une centralisation de la problématique et deviendrait de ce fait un acteur essentiel de la lutte contre le sans-abrisme. I

Comment mieux coordonner les différentes actions déjà portées par des acteurs du secteur pour développer une approche globalisée ?

Par Grégory Pattyn, directeur de la Source, maison d'accueil et de vie communautaire à Comines-Warneton.

5. PRÉVENTION ET SOLUTIONS DE SORTIE DU SANS ABRISME

La thématique du jour s'intitulant « et si les services d'aide aux sans-abris n'existaient pas ? », je rappellerais simplement que, dans un monde idéal, l'AMA et ses services n'existeraient pas ou ne devraient pas exister.

Cela étant dit et pour être nettement plus terre à terre, trouver un logement, au même titre que ne pas le perdre lorsqu'on en dispose d'ailleurs, n'est certainement pas simple pour des personnes vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté, quand ce n'est pas parfois même en deçà...encore davantage lorsque le parcours de vie fût et/ou reste chaotique...

Dès lors, il faut impérativement des aides et soutiens structurels à cette fin comme, entre autres, une coordination des actions/aides sociales en matière de logement et du post-hébergement dans chaque région et structure amenées à travailler dans ce contexte. En effet, acquérir et surtout se maintenir dans un logement nécessite pour la plupart des personnes avec qui nous travaillons une aide, une présence, un soutien, un accompagnement régulier dans la durée. Mais aussi, des possibilités matérielles concrètes indispensables.

La crise sanitaire accentue et renforce malheureusement ce besoin d'aide (de plus en plus de personnes concernées) et diminue les possibilités offertes par la société, dans les domaines privé ou public, aux personnes fragilisées et vulnérables. Cela entraîne un surplus de travail pour les équipes, des durées de séjours de plus en plus allongées, et un sentiment renforcé de ne gérer que l'urgence immédiate au détriment d'une construction de projet plus qualitative, réfléchie, programmée établie en commun.

De ce fait, il nous paraît évident de renforcer la coordination entre les différentes filières existantes, de travailler sur l'accessibilité au logement (public comme privé) en termes d'offres disponibles et diversifiées, de niveau de prix et de délai d'entrée. Pour y arriver, il faut, entre autres, des moyens humains et matériels structurels supplémentaires.

Notre secteur est le dernier filet de sécurité pour les personnes en situation de précarité et qui n'ont pas ou ont perdu leur logement. Retrouver une stabilité est dès lors un vrai parcours du combattant.

**Concrètement, quelles sont les pistes de solutions de sortie du sans-abrisme ?
Quels sont les ponts que la Ministre désire construire avec le Ministre du logement ?**

Par Jean-Luc Breda, directeur du Service d'Entraide Familiale à Huy.